

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)

DURÉE

Présentiel : 0,5 jour (3h30)

Distanciel : 0,5 jour (3h30)

PRIX 2025

Présentiel/ Distanciel : 650€ HT/

Personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

PUBLIC CONCERNÉ

- Les acteurs assujettis au titre de l'article L. 561-2 du Code monétaire et financier
- Direction générale, direction commerciale, juridique
- Responsables juridiques, conformité, contrôle interne, risques, compliance
- Assureurs, bancassureurs, courtiers
- Toute personne en contact avec les clients au sein d'un établissement financiers
- Toute personne en charge de l'élaboration et de l'exécution des procédures de lutte contre le blanchiment

PRÉREQUIS

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

OBJECTIFS

- Respecter les principales obligations et les responsabilités dans me cadre de la LCB
- Identifier les exigences des autorités compétentes et les sanctions encourues
- Mise à jour des évolutions réglementaires françaises, européennes et internationales en comprenant les enjeux associés
- Optimiser procédures appliquées en interne par son organisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique .
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN DISTANCIEL

- Prévoir une webcam et un micro fonctionnels
- Prévoir une connexion Internet à haut débit

PROGRAMME 1/2

INTRODUCTION

- La lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) désigne l'ensemble des mesures et actions permettant d'identifier et de limiter les risques y afférents. La réglementation impose aux assujettis de déployer des techniques d'identification des comportements susceptibles de constituer un risque de blanchiment afin de se mettre en conformité avec la réglementation et d'être en capacité d'avertir efficacement les autorités compétentes.

CADRE GÉNÉRAL

- Introduction
- Objectifs de la formation
- Principes généraux
- Contexte et les acteurs du LCB-FT
- Notions clés (vigilance, relation d'affaires, classification des risques, déclaration, etc...)
- Présentation des trois composantes d'un dispositif type (procédure, mise en œuvre opérationnelle (outils), contrôle d'efficacité)
- Mise en place d'une gouvernance interne efficace

IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES RISQUES (DE LA CLASSIFICATION À LA CARTOGRAPHIE)

- Concevoir sa stratégie LCB-FT
- Comprendre la classification des risques à mettre en place
- Evaluation des risques à identifier en priorité

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)

DURÉE

Présentiel : 0,5 jour (3h30)

Distanciel : 0,5 jour (3h30)

RIX 2025

Présentiel/ Distanciel : 650€ HT/
Personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

PROGRAMME 2/2

MESURES DE VIGILANCE ADAPTEES AU RISQUE IDENTIFIÉ

- Notion de la relation d'affaires
- Connaissance des partenaires
- Obligation de vigilance à l'entrée en relation (modulée selon le risque) et vigilance constante
- Affectation du niveau risque : opération clef du dispositif
- Possibilité d'externaliser certaines obligations (arrêté du 6 janvier 2021)
- Une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

FILTRAGE ET MESURES DE VIGILANCE RENFORCEES

- Elaborer une procédure le traitement des alertes « opérationnelles »
- Outils de paramétrages et d'ajustements progressifs
- Pouvoir justifier de l'adéquation des mesures de vigilances décidées en fonction du risque
- Gérer le flux d'alertes à traiter
- Croisement des listes
- Focus outils, date et technologie

OBLIGATION DÉCLARATIVE

- Qu'est-ce que le soupçon de BC/FT/FF ?
- Organisation du traitement des informations
- Éléments de déclaration à Tracfin

CONTRÔLES DES OBLIGATIONS LCB-FT

- Connaître les exigences et priorités actuelles du régulateur
- Florilège des dernières jurisprudences
- Rappel des prérogatives de Tracfin
- Anticiper l'ouverture en se préparant au contrôle du dispositif par les autorités compétentes
- Obligation de conservation des données
- Savoir comment réagir et coopérer en cas de contrôle (cadre procédural, nature des pièces remises, degré de coopération attendu, secrets protégés non opposables)

MODALITÉS D'EVALUATION

- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez vous inscrire à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). <https://www.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

DELAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifions ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum